

**Comité des droits économiques, sociaux et culturels****Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, concernant la communication n° 170/2019\*.** \*\*

<i>Communication soumise par :</i>	M. D. C. et consorts
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	Les auteurs et leurs enfants
<i>État Partie :</i>	Espagne
<i>Date de la communication :</i>	17 novembre 2019 (date de la lettre initiale)
<i>Objet :</i>	Expulsion d'une famille pour occupation illégale
<i>Question(s) de fond :</i>	Droit à un logement convenable
<i>Article(s) du Pacte :</i>	11 (par. 1)

1. Les auteurs de la communication affirment qu'en les expulsant sans leur proposer un logement de remplacement, l'État Partie a violé les droits qu'ils tiennent de l'article 11 du Pacte.
2. Le Comité, agissant par l'intermédiaire de son groupe de travail des communications, a enregistré la communication et a demandé à l'État Partie de prendre des mesures provisoires consistant à suspendre l'expulsion des auteurs et de leur famille tant que la communication serait à l'examen ou à mettre à leur disposition un logement de remplacement convenable après les avoir réellement et effectivement consultés.
3. L'État Partie a présenté ses observations sur la communication, observations qui ont ensuite été transmises aux auteurs pour qu'ils fassent part de leurs commentaires à leur sujet.
4. Réuni le 14 février 2025, le Comité, ayant constaté que les auteurs s'étaient désistés au motif qu'ils avaient obtenu un logement de remplacement, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 170/2019, conformément à l'article 18 de son règlement intérieur relatif au Protocole facultatif.

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-dix-septième session (10-28 février 2025).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Aslan Abashidze, Lazhari Bouzid, Asraf Ally Caunhye, Laura-Maria Crăciunean-Tatu, Charafat El Yedri Afailal, Peters Sunday Omologbe Emuze, Santiago Manuel Fiorio Vaesken, Ludovic Hennebel, Joo-Young Lee, Karla Vanessa Lemus de Vásquez, Seree Nonthasoot, Giuseppe Palmisano, Laura Elisa Pérez, Julieta Rossi, Preeti Saran et Michael Windfuhr.

